

# MONDREVILLE

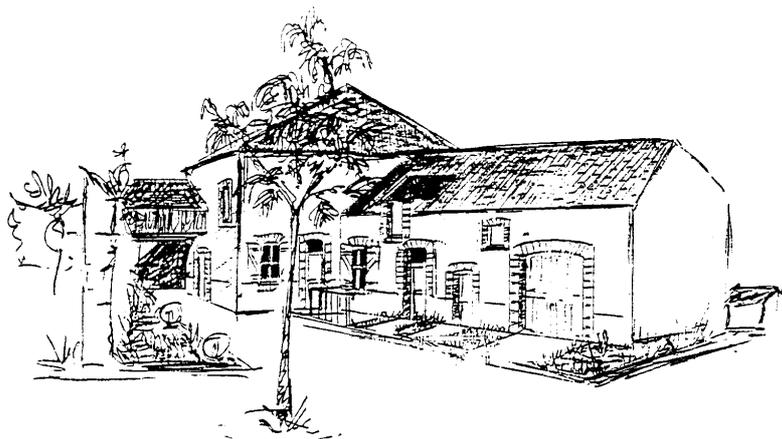
\* \* \* \* \*

## BULLETIN MUNICIPAL

*Année 2002*

*( N° 3 )*

*JUILLET*



*Sommaire :*

- Le mot du Maire ..... page 1
- Achats et travaux ..... page 2
- Etat –civil / rentrée scolaire..... page 3
- Associations et divers..... page 4
- Calendrier des activités ..... page 5
- Ordures ménagères.....page 6

- la Mairie coté cour -

**Horaires de permanence :**

**Mois d'août : VOIR PAGE 3**

- \* Mardi de 18h30 à 19h30
- \* Jeudi de 11h à 12 h
- \* Samedi de 9h30 à 11h30

**Téléphone de la Mairie :**

01 64 29 32 17

## Le mot du Maire

Déjà un an, voici le temps de repos pour les uns et la récolte d'une année de travail pour les autres, je vous souhaite à tous un bel été 2002.

Un rapide retour sur l'année écoulée qui a vu s'achever le contrat triennal, ainsi que d'autres travaux : l'aménagement de la mare et le carrefour de la garde.

Un programme d'entretien annuel de notre voirie sera l'objectif des prochaines années.

Dans l'immédiat, je vous donne rendez-vous pour nos traditionnelles manifestations du 14 juillet avec une météo plus clémente qu'en 2001, je l'espère.

Bonnes vacances à tous.

Patrick CHAUSSY.

### **Quelques investissements...**

- ❖ Achat du matériel informatique et bureautique.
- ❖ Achat d'un logiciel de comptabilité.

### **Des travaux effectués par des entreprises extérieures...**

- ❖ Réfection des routes (un tronçon de 1 km est prévu chaque année)
- ❖ Maintien de l'état des routes (nids de poule). L'aménagement de la mare, située rue de la Garde, afin de constituer une réserve d'eau et de permettre un accès facile pour les services des sapeurs pompiers.
- ❖ Rénovation du mur d'enceinte de l'école

### **Et effectués par nos services ...**

- ❖ Suite à l'aménagement de la mare afin de constituer une réserve d'incendie, le muret a été modifié et un grillage est prévu pour finir l'entourage.

### **Et la sécurité ...**

Comme chaque année, du 17 juin au 08 septembre l'opération «sécurité vacances» est mise en place par la gendarmerie afin d'apporter une attention particulière aux résidences inoccupées. Contacter la gendarmerie de Beaumont du Gatinais au 01.64.29.90.07 pour les modalités de mise en œuvre.

Pensez à élaguer vos arbres et haies et à ramasser vos feuilles mortes en bordure de voie publique.

### **Vol :**

Le local communal a été cambriolé dans la nuit du 25 au 26/11/2001. Une plainte contre X a été déposée.

Les différents dommages ont été pris en charge par l'assurance GROUPAMA pour un montant de 755 € (débroussailleuse, tronçonneuse et petits outillages...)

### **Etat civil**

Mariage : M. Jean-François TISSOT et Melle Tinaig CLODORE le 19/04/2002  
M. Nicolas NEYT et Melle Nadège CHECA PERALES le 22/06/2002.

Décès : M. Gérard NEYT le 31/05/02.  
M. Marcel CHAUSSY le 17/06/02.

### **Rentrée scolaire 2002 :**

Nos petits écoliers (sur Mondreville) seront au nombre de 23 dont 6 en petite section de maternelle, 11 en moyenne section et 6 en grande section. Nos plus grands (sur Chenou) seront au nombre de 35 dont 8 en CP, 4 en CE1, 6 au CE2, 10 au CM1 et 7 en CM2.

### **Centre communal d'action sociale :**

Le conseil d'Administration du CCAS de Mondreville se compose comme suit :

Président : M. CHAUSSY Patrick

Membres élus par le conseil municipal :

Mme FROT Nicole  
M. HUREAU Jean-Claude  
M. NORET Eric  
Mme TUPHILE Florence

Membres nommés par le Maire :

M. BABU Jean-Jacques  
M. CHACHIGNON Pierre  
Mme MAUVAIS Aimée  
M. VIETES Jacques

### **Permanence d'été de la Mairie :**

Durant le mois d'août, la permanence de la mairie sera assurée les dates suivantes :

Le jeudi 01/08, le samedi 03, le mardi 06, le jeudi 08, le mardi 27 et le samedi 31 aux heures habituelles.

## **Associations :**

- Le comité des fêtes remercie toutes les personnes qui par leur aide et leur participation ont contribué à la réussite de la Kermesse.
- Le Club Jeux et Loisirs vous rappelle qu'il se réunit le premier et le troisième vendredi de chaque mois à 20H30. Le prochain concours aura lieu dans le courant de novembre.
- L'association de chasse «*la Mondrevilloise*», tiendra son assemblée générale le mardi 10 septembre 2002 à 20H30.
- L'association sportive vous informe que les entraînements reprendront le mercredi 21 août. Pour toutes nouvelles adhésions, contactez Yann PETIT au 06.63.85.53.68

## **Divers**

Les prochains ramassages des monstres auront lieu les mardis suivants :

Le 02/07/2002,                    le 06/08/2002,  
Le 03/09/2002,                    le 08/10/2002,  
Le 05/11/2002    et            le 03/12/2002.

La SCI «la rose des vents» a déposé une demande de permis afin de construire un abri ULM d'une superficie de 600 m<sup>2</sup>. Le conseil municipal a émis un avis défavorable (voir délibération du 29/01/02). Cependant, après avis favorable de la DDE, le Préfet a accepté le dossier.

Transport scolaire : Suite aux réunions du Syndicat des Transports Scolaires pour les élèves des Collèges de Souppes et de Château-Landon, le Conseil Général ne subventionne plus le coût des transports pour les enfants habitant dans un rayon de 5 Kms, décision applicable à la rentrée 2002. Pour le moment, ne sont concernés que les enfants de Souppes et de Château-Landon.

Les enfants scolarisés au collège de Château-Landon sont priés de faire la demande ou le renouvellement de leur carte de car à la mairie de Mondreville avant le 16/07/2002. (apporter deux photos d'identité)

## **Tarifs sur la salle polyvalente**

As\* = Assurance

	commune		Hors commune	
	Sans as*	Avec as*	Sans as*	Avec as*
2 jours :	183€	229€	260€	306€
1 soirée avec lendemain :	153€	199€	229€	275€
1 journée :	122€	168€	183€	229€
1 soirée :	107€	153€	168€	214€
1 après-midi(semaine) :	23€	69€	69€	115€

# LES DATES A RETENIR

**13 JUILLET :** « **SOIREE BARBECUE** » suivie d'une soirée animée et  
**RETRAITE AUX FLAMBEAUX.**

Rendez-vous à 20 heures au stade de foot .

(Réservations appréciées au 01 64 29 38 30 et 01 64 29 42 47)

**14 JUILLET :** TOURNOI DE PETANQUE (R-V à 8 H 30)

Revue du corps des Sapeurs Pompiers. (15 H 00)

Jeux enfants

Goûter.

**07 SEPT. :** TOURNOI DE FOOT.

**14 SEPT. :** Cross des remparts à Château-Landon.

**Début SEPT. :**Sortie en ITALIE ( 5 jours), organisée par le Club des anciens.  
Renseignement auprès de Mme Paulette CHAUSSY.

**21 SEPT. :** REPAS du « Club des anciens ».

**21/22 SEPT. :** Journées du patrimoine « Le Cercle des métiers d'Art se met en scène ».

**15 AOUT :** Feu d'Artifice à Château-Landon.

**05 OCT. :** REPAS de la commune (CCAS).

# ORDURES MENAGERES

## **LE TRI SELECTIF: un projet ambitieux faisant appel à la citoyenneté de chacun!**

Le S.I.C.T.R.M (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Résidus Ménagers de la vallée du Loing) auquel adhère notre commune pour le traitement de nos déchets mettra en place prochainement la collecte sélective des déchets ménagers.

Ce geste de tri que vous pratiquez déjà, en particulier concernant le verre, permettra de recycler une grande partie des 400 kg de déchets que chaque habitant produit au cours d'une année. Il contribuera à préserver notre environnement, à maîtriser nos coûts d'élimination des déchets et également à créer des activités nouvelles.

Il faut savoir que plus nous trierons et plus nous serons aidés financièrement par nos partenaires (Eco-emballages, ADEME, Conseil Général de S et M, Région Ile de France) !

Actuellement, des "ambassadeurs du tri sélectif" se rendent à votre domicile, afin d'obtenir les renseignements nécessaires pour l'attribution des bacs à couvercle jaune, qui vous seront distribués fin septembre-début octobre. Merci de leur réserver un bon accueil.

C'est justement dans ces bacs à couvercle jaune (bacs nominatifs) que nous allons commencer à trier bouteilles et flacons en plastique, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, journaux, magazines, destinés aux industries du recyclage.

Dans le même temps, de nouveaux conteneurs à verre vont remplacer ceux en place actuellement.

Les ordures ménagères résiduelles continueront à être collectées dans des sacs et/ou poubelles personnelles, comme à l'heure actuelle.

Divers moyens d'informations seront à votre disposition pour vous aider à démarrer : un guide du tri, un mémo guide, des autocollants apposés sur les bacs, un numéro vert, des réunions d'informations, un calendrier de la collecte sur notre commune....

2002 est l'année limite fixée par la loi (loi du 15/07/1975) au-delà de laquelle 75% de nos ordures ménagères devront être recyclées, compostées ou utilisées comme source d'énergie... Plus aucun déchet ne pourra être mis en décharge sans avoir été traité !

En 9 ans, 42 millions de français se seront convertis au tri....

Cette collecte ne sera une réussite que si tous les habitants, toutes générations confondues s'y impliquent et acceptent de jouer le jeu.

Par avance, nous vous remercions de votre participation.